

Mon combat pour les électrohypersensibles



DOSSIER

Électrohypersensibles : une vie à l'écart

Ils se protègent de tout, partout, tout le temps. Éric et Virginie (prénom d'emprunt) sont électrohypersensibles. Leur « handicap » est un tabou qu'il est temps de briser.

NOTRE DOSSIER 1/3

À l'ombre de l'antenne de Froidmont, Éric Wannyn s'est construit une vie professionnelle qu'il tente de conserver, en dépit des contraintes que son électrohypersensibilité lui impose. « Je me suis acheté un appareil de mesure pour contrôler mon exposition aux champs électromagnétiques. Quand mon corps montre des signes de faiblesse, je m'isole dans une pièce à part, recouverte de peinture censée constituer un barrage à toutes ces ondes. » Le Tournaisien est le gérant de l'entreprise Cuisiwan. Plus jeune, il a travaillé sur des fours à micro-ondes, manipulé du nickel et d'autres produits à risque. « Au bout d'un moment, j'ai développé une intolérance, j'avais des nausées et des maux de tête, mon corps m'imposait de m'asseoir, je ne pouvais plus rester debout », précise Éric.

Aujourd'hui, la technologie nous entoure, rythme notre quotidien. Certains ne ressentiront jamais de symptômes ou de gêne, de leur naissance à leur mort. D'autres ont moins de chance. « Je ne supporte pas les ondes Wi-Fi, les lignes à haute tension. Au plus je suis au contact avec cette technologie, au plus je sens mon corps s'acidifier. C'est une sensation très spéciale. » Être électrohypersensible, c'est rivaliser d'ingéniosité pour se protéger. « Je sais que je dors mieux avec un tissu qui isole ma tête des ondes, et avec les bras au-dessus de mon front. Si je pars en vacances, je m'en vais systéma-

tiquement en caravane pour garder un minimum de contrôle sur les éléments qui m'entourent. »

« Tout ce qui semble banal devient une épreuve »

Dans la région de Lessines, Virginie (prénom d'emprunt) a stoppé toute activité professionnelle en même temps que toute vie sociale. « Quand je vais au supermarché, je suis dérégulée pendant 48 heures. Je mets deux jours pour ne plus sentir les effets de l'exposition aux champs électromagnétiques », avoue l'intéressée. Elle était assistante administrative avant que la mécanique ne se grippe. « Une heure sur l'ordinateur et j'étais épuisée, je ressentais une sensation d'écrasement. »

Deux ans après les premiers symptômes, on lui diagnostique une fibromyalgie. « J'étais malade de ne plus pouvoir travailler. Mais j'avais la sensation d'être brûlée en restant dans cet environnement. Dès que mon corps était trop exposé, j'avais un goût d'électricité en bouche. »

Virginie passe chez plusieurs spécialistes, essaye des techniques de soin alternatives. C'est chez un kinésologue qu'elle entend pour la première fois ce qu'elle n'imaginait pas. « Vous êtes allergique à la Wi-Fi et à toutes les ondes qui nous entourent. » Un diagnostic qui la paralyse. « Il faut continuer à vivre, mais tout ce qui semble banal pour quelqu'un d'autre devient une épreuve. D'autant que les mé-



Au mieux considérés comme des originaux, au pire comme des marginaux, les électrohypersensibles se savent peu écoutés. À Froidmont, Éric mène une vie à peu près normale... en développant parade sur parade pour se protéger.

decins qui prennent au sérieux ma situation sont assez rares. Dans un seul cabinet, j'ai discuté avec deux docteurs qui ont deux points de vue diamétralement opposés. Le premier est conscient de l'enjeu et des dangers d'une surexposition. Le deuxième m'a pris pour une foldingue (sic) »

Sa stratégie ? L'évitement.

Une vie « en mode avion », comme l'explique une web-série réalisée par des personnes intolérantes aux ondes électromagnétiques. Le corps se meut dans un environnement... de plus en plus saturé. « J'ai pensé à prendre mes valises et à partir loin de tout, plusieurs fois déjà... »

ANTOINE PONTRANDOLFI

« Assez peu d'espoir »

Les électrohypersensibles ont-ils l'espoir de voir leur mal reconnu et pris au sérieux ? « Je ne me fais pas d'illusion », estime Éric. « C'est un handicap, mais qui ne m'empêche pas de travailler. L'électrohypersensibilité restera toujours tabou car l'économie et l'industrie dépendent de la technologie. La 5G se déploie partout. De nombreuses revues médicales spécialisées parlent de la nocivité d'une surexposition. Le problème, c'est que les limites d'exposition aux ondes sont trop élevées et ne prennent pas en compte le cumul entre les différentes sources. » De son côté, Virginie estime aussi que le déploiement de la 5G est un sérieux frein à la reconnaissance de leur situation. Mais... « Le combat n'est pas perdu d'avance, car il y a de plus en plus de personnes qui ne supportent plus la technologie. Je suis sûre qu'il y aura de plus en plus de personnes qui développeront une intolérance aux ondes électromagnétiques, à la pollution de l'air et à tout ce qui touche à la santé environnementale. Moi, j'étais droguée comme beaucoup de gens, aux écrans. La sonnette d'alarme a retenti très fort chez moi. Ce sera le cas pour d'autres. »

Boucle du Hainaut : un réel danger ?

Les incidences d'une ligne à très haute tension sur l'environnement proche et la santé publique sont officiellement dans une zone floue, un no man's land. Officieusement, les voix s'élèvent pour dénoncer les nombreux effets négatifs d'une telle installation sur la santé.

Nos deux intervenants ne résident pas près du tracé provisoire de la Boucle du Hainaut. Mais sur ce dossier particulièrement épineux, ils ont une opinion tranchée. « Pour les personnes qui sont directement concernées, et il y en a potentiellement beaucoup, c'est inquiétant », estime Éric Wannyn. « Sommeil perturbé ou vertiges : les voisins de cette future ligne, si elle voit le jour, vont déguster. Pas tous évidemment. Mais pour certaines personnes, je crois qu'un déménagement serait la seule option... », conclut Virginie.

« Le principe de précaution, avant tout le reste »

NOTRE DOSSIER 2/3

La reconnaissance de l'électrohypersensibilité aurait pu être une avancée majeure. En 2021, le Sénat en a décidé autrement...

Le combat n'est pas que politique. Mais il doit se mener sur plusieurs fronts. Peu après son arrivée au Sénat, Fatima Ahallouch a porté une résolution pour faire reconnaître l'électrohypersensibilité, soit l'intolérance aux ondes électromagnétiques. Proposition rejetée par la N-VA, le CD&V, le MR, l'Open VLD et le Vlaams Belang. La raison ? Les partis qui ont fait

barrage à cette reconnaissance s'opposaient au principe de précaution. « Quand on parle de santé publique, je trouve pourtant que le principe de précaution doit prévaloir, quitte à passer au-dessus de toutes les autres considérations », avoue Fatima Ahallouch, près de deux ans après cet échec au Sénat.

La parlementaire mouscronnoise continue de se battre pour faire reconnaître l'électrohypersensibilité. « Voter un texte vidé de toute sa substance, c'était hors de question. Désormais, il faut continuer d'avancer pour que cette reconnaissance soit actée. » Les effets d'une exposition aux ondes électromagnétiques ? L'Organisation mondiale de la santé (OMS) en parle depuis près de

vingt ans. Le Conseil supérieur de la santé depuis 2010. « Dans certains pays de l'Union européenne, la justice a parfois penché en faveur de personnes électrohypersensibles. En Scandinavie, l'électrohypersensibilité est reconnue comme une maladie. En France, la loi Abeille (sur la transparence, l'information et la concertation en matière d'exposition aux ondes électromagnétique) a été une avancée majeure », énumère Fatima Ahallouch.

Loin du Grand Nord, la Belgique semble à la traîne. « La communauté scientifique est divisée. Pour une partie, il n'y a pas de lien entre les ondes et les symptômes développés par certaines personnes. Pourtant, les plaintes sont réelles et nécessitent qu'on les prenne au sé-



Depuis sa prestation de serment à la Région et au Sénat Fatima Ahallouch a fait de la santé publique l'une de ses grandes priorités.

rieux. On en revient au sacrosaint principe de précaution » La sénatrice pointe aussi plusieurs limites à cette reconnaissance : « des études ont déjà été diligentées. Mais peu de volontaires acceptent de se soumettre aux tests, pour se préserver des ondes. Et les effets ne sont pas toujours immédiats. On ne sait pas non plus

précisément comment les mesurer. Ce sont les électrohypersensibles qui attirent notre attention sur ces sujets et qui poussent la réflexion plus loin. Personnellement, les gens que j'ai rencontrés ne sont pas anti-technologie. Ils disent simplement que ça les fait vivre plus difficilement... »


ANTOINE PONTRANDOLFI

« L'électrosensibilité n'est plus un gros mot »




« Développer la recherche indépendante, sensibiliser les pouvoirs publics et les professionnels de la santé, aménager un environnement plus sain pour les électrohypersensibles : voilà nos trois priorités », détaille Fatima Ahallouch.


À ce titre, le dossier de la Boucle du Hainaut braque à nouveau les projecteurs sur l'exposition aux champs électromagnétiques. « L'enfouissement, il ne faut pas le privilégier, il faut l'obliger. Ça coûterait entre trois et cinq fois plus cher ? C'est le prix à payer pour garantir le principe de précaution. »

À ce jour, il n'existe à ce jour aucune donnée chiffrée concernant la Belgique. Mais les chiffres dont dispose l'Organisation mondiale de la santé (OMS) permettent d'extrapoler que 1 % à 3 % de la population belge est probablement concernée par l'électrohypersensibilité, soit entre 100 000 et 300 000 personnes, « C'est maintenant qu'on doit changer de paradigme. Les lignes aériennes constituent un modèle dépassé. Les effets d'une ligne enfouie avec courant continu seraient minimes. Quand on sait qu'il y a 800 alternatives au tracé provisoire, c'est aujourd'hui qu'il faut faire entendre la voix des électrohypersensibles. À ce titre, l'avancée est assez positive. Avant, on n'en parlait pas. C'est comme si l'électrohypersensibilité n'existait pas. Aujourd'hui, l'agenda politique s'impose à nous. L'électrosensibilité n'est plus un gros mot. D'autant que le principe de précaution que l'on défend s'applique pour tout le monde. Pas uniquement pour des personnes qui ont conscience de déclarer des symptômes au contact de ces ondes, des personnes qui ne doivent plus être considérées comme marginales... »




Rejoignez-nous sur les réseaux sociaux !









L'EXORCISTE DU VATICAN
14/04 À 19H30




CORRO DA TE
20/09 À 20H00




À L'AFFICHE




À L'AFFICHE




À L'AFFICHE*



DÈS LE 26/04*




DÈS LE 03/05*



SÉANCES MATINALES

Tous les
DIMANCHES,
LES SÉANCES DU MATIN
À PRIX RÉDUITS* !



*Séances entre 10h45 et 11h00 | Hors supplément (voir site web)
Le tarif ne s'applique pas pour les événements.

« Leur exclusion est une grande injustice »

Auto-exclusion, lobbying industriel, maladie ou handicap : Magali Koelman est spécialiste en médecine environnementale. Son entretien clôture notre dossier sur les personnes électrohypersensibles.

NOTRE DOSSIER 3/3

Docteur, comment vous êtes-vous intéressée à l'électrohypersensibilité ?

Je suis médecin généraliste et je m'intéresse depuis longtemps à l'impact de l'environnement sur notre santé. C'est un sujet passionnant. En tant que généraliste, je suis amenée à soigner tous types de patients. Parmi eux, certains présentaient des symptômes lorsqu'ils étaient en contact avec des ordinateurs, des smartphones ou d'autres outils technologiques.

Au point d'être aujourd'hui, dans le milieu médical, l'un des porte-drapeaux de l'électrosensibilité ?

Les plaintes des électrohypersensibles ne sont souvent pas prises au sérieux. Les médecins n'étant actuellement pas informés correctement ni formés à reconnaître cette problématique. Ces patients sont « psychiatrisés » à tort, ou simplement laissés à leur triste sort. Il s'agit pourtant d'un problème réel. L'électrohypersensibilité est une affection physiologique et non psychologique. Des gens souffrent. Ils souffrent aussi d'une forme d'exclusion de la sphère médicale et sociale.

C'est-à-dire ?

Les personnes EHS (pour électrohypersensible) doivent parfois se rendre à l'hôpital ou chez le médecin comme tout le monde. Mais les lieux de soins sont devenus surchargés en champs électromagnétiques artificiels. Certains EHS ont par exemple des arythmies cardiaques lorsqu'elles sont exposées. Les médecins penseront alors devoir traiter le cœur avec un médicament. Si la personne EHS demande de couper le Wi-fi ou d'éteindre le smart-

phone, il est rare qu'elle soit prise au sérieux. L'EHS n'a donc plus accès aux soins de santé. Avec les conséquences parfois dramatiques que cette exclusion implique.

Sur la reconnaissance de l'électrohypersensibilité, la communauté scientifique semble divisée. Les données dont dispose la recherche sont-elles trop floues pour qu'il y ait un consensus ?

Les études réalisées par l'industrie montraient systématiquement moins d'effets que les études indépendantes. De nombreux experts et cours de justice ont également mis en avant les conflits d'intérêts au sein de certaines autorités en place, en lien avec l'industrie. L'industrie déploie sa stratégie du doute qui consiste notamment à remettre en question systématiquement les résultats d'études mettant en avant des effets. Dans la communauté scientifique internationale, de nombreux appels sont lancés depuis les années 2000, notamment pour alerter des effets de ces champs électromagnétiques artificiels sur le vivant mais également de l'émergence de l'EHS. Je ne dirais donc pas qu'il n'y a pas de consensus.

Quand nous avons évoqué le terme de maladie en préparant l'entretien, vous nous avez très vite corrigés...

L'électrohypersensibilité est également un handicap. Mais doit-on systématiquement évoquer la maladie ? Nous devons également nous placer du point de vue de l'environnement. Les études montrent que le seul traitement vraiment efficace est la protection et donc l'électro assainissement de l'environnement. Les EHS doivent se protéger afin de préserver



Magali Koelman est membre de l'association pour la recherche internationale sur l'électrohypersensibilité.

leur santé. Mais notre société a le devoir de les réintégrer. Car il s'agit également d'une maladie sociale, comme tout handicap. Ces personnes sont exclues à cause de la pollution électromagnétique, elles se sentent impuissantes. C'est assez terrible et d'une grande injustice.

Constatez-vous une avancée tangible dans l'opinion publique, sur la reconnaissance de l'électrosensibilité ?

Au Sénat, la reconnaissance n'a pas été pleinement votée, sans doute à cause du contexte global lié au déploiement technologique. Mais à différents niveaux, on sent que les mentalités évoluent. La reconnaissance scientifique internationale devient une réalité. Si on se place du point de vue du handicap, l'EHS est reconnue. Il s'agit selon moi d'une fausse question. Toutes les maladies doivent-elles passer au Sénat avant d'être prises en charge ? Bien sûr que non ! Les électrohypersensibles sont de plus en plus nombreux. On sait que

la problématique se déclenche à force d'être exposé aux champs électromagnétiques. Maintenant, on connaît tous « quelqu'un qui connaît quelqu'un » qui est électrosensible.

Comment être diagnostiqué ?

Pour nous qui travaillons sur l'électrohypersensibilité depuis des années, l'expérience nous permet de déterminer rapidement si la pathologie est ailleurs ou s'il s'agit bien d'une hypersensibilité. Il y a des circonstances d'apparition des symptômes qui sont évocateurs. Confusion, problèmes de mémoire, arythmies cardiaques, insomnies, acouphènes... Une semaine à dix jours dans un environnement assaini suivi d'une réexposition permet en général de faire le lien entre les ondes et les troubles.

Mais comment le savoir si aucun médecin ne vous le dit ?

Beaucoup d'électrohypersensibles l'ont constaté par eux-mêmes. Après une coupure d'électricité ou un séjour loin de toute pollu-

tion électromagnétique. De nombreuses personnes dorment souvent mieux en éteignant leur Wi-fi et leur smartphone sans être pour autant électrohypersensibles. Nous le sommes tous à des degrés divers.

INTERVIEW : ANTOINE
PONTRANDOLFI

« Un faux flou »

Principe de précaution ou absence de données qui permettent d'affirmer que les lignes à haute tension sont « nocives » pour la santé des voisins proches ? Magali Koelman estime que la « zone de flou » qui subsiste autour des études sur le sujet « n'existe pas. Si vous cherchez, vous n'allez pas la trouver. Elle est entretenue par les industriels ou les grands noms de l'énergie. Mais c'est un faux flou. En cela, il faut encourager les gens à développer leur esprit critique », conclut le médecin.